

# Rapport moral et financier 2019



## >> ÉDITORIAL

Chère Donatrice, Cher Donateur,

Votre présence constante, depuis douze ans, aux côtés de la Fondation pour la Sauvegarde de la Collégiale Saint-Thiebaut, a permis d'atteindre les premiers objectifs d'envergure que nous nous étions fixés.

Une nouvelle étape vient d'être franchie. Le chantier exemplaire de la restauration du Portail Nord et du Pilier des Anges, achevé fin 2019, donne un nouvel éclat à l'édifice et met en lumière toute la beauté de sa riche statuaire. En 2020, malgré la crise sanitaire, le Système de Sécurité Incendie, tant attendu, a été installé et est opérationnel.

Si une part essentielle de notre programme est réalisée et si nous pouvons être fiers d'être, grâce à vous, les inspirateurs écoutés de ce magnifique chantier, il reste beaucoup à faire. Les deux prochaines années seront consacrées à la restauration du clocher. L'État, la région Grand-Est, le Département et la Ville, maître d'ouvrage, ont garanti leur participation. Vos dons complètent les engagements non couverts, ainsi le financement est assuré.

### UN NOUVEAU DEFI NOUS ATTEND :

La poursuite de la détérioration des majestueux vitraux du chœur, véritable trésor de la collégiale, nécessite une sauvegarde d'importance. Un chantier énorme de protection et de restauration au coût très élevé.

Notre gouvernance désintéressée, reconnue de grande qualité tant par les services de l'État, les collectivités et la Fondation de France, constitue un atout. Aussi notre Fondation a le devoir d'organiser sa pérennité pour se projeter en toute sérénité dans le futur. L'ouverture à des tiers reconnus, à des administratrices et administrateurs plus jeunes capables de porter cet "esprit de demain" participe à l'élaboration d'une nouvelle gouvernance.

Cette vision nous anime, la démarche est en cours.

Grand MERCI pour votre présence à nos côtés, déterminante pour la préservation de notre Collégiale éternelle.

Bien à vous

Le Président  
Edouard HEINRICH



FONDATION  
COLLÉGIALE  
DE THANN

*Ce rapport passe en revue les événements principaux et la vie de la Fondation au cours de 2019 et 2020, les comptes de 2019 et les orientations pour 2021 et 2022.*

## » 1 - Les ressources de la Fondation

Elles reposent sur la collecte de dons et l'attribution de legs.

- **COLLECTE 2019** est en progression par rapport à 2018 : 94 421 €/84 178 €.
- **LEGS** : Les comptes de la Fondation ont été crédités, en 2020, de legs de deux généreuses donatrices décédées :  
Madame Marie DE COLLE de Thann  
Madame Renée KOELSCH de Mulhouse  
Nous leur rendons hommage. Elles ont voulu, par leur geste, pérenniser leur attachement à la collégiale.

## » 2 - Les événements

- **La crémation des 3 sapins du 30 juin 2019**  
La Ville a honoré la Fondation. Trois de nos donateurs, tirés au sort, Messieurs Daniel CHRISTEN, Norbert ILTIS et François SCHMITT ont eu le privilège d'être collectivement crémateur d'un sapin.
- **La Messe de Saint Hubert fin novembre 2019**  
La messe a connu le succès habituel.

**Mais compte-tenu du contexte sanitaire nous avons, à notre grand regret, dû renoncer à la messe prévue le 28.11.2020.**

## » 3 - Subventions accordées à la Ville de Thann

La subvention pour travaux allouée en 2019 à la Ville, propriétaire et maître d'ouvrage, est de **100 000 €**. Le total cumulé de nos apports s'élève à **927 000 €**.

## » 4 - Les travaux et suivis de chantier

- **Le chantier du Portail Nord et du Pilier des Anges**  
Engagé en 2018, il s'est achevé dans les délais fin 2019. Le budget prévisionnel de 1 600 000 € est respecté. Une fois le carcan des échafaudages enlevé, sont apparues toute la beauté et la finesse de cet ensemble. Cet événement a été dignement fêté avec les remarquables acteurs du chantier et en présence de Monsieur le Préfet et des représentants de la DRAC.
- **Le système de sécurité incendie**  
Les travaux engagés au printemps 2020 sont achevés. La protection est désormais opérationnelle (cf. descriptif page 4).  
La concertation conduite avec Monsieur le Préfet a abouti à un abondement de l'Etat à hauteur de 50% du montant global de 280 000 € HT.

## » Travaux de chantier



*Saint Jean-Baptiste*

*Avant*

*Après*



*Saint Thiébaud*

*Avant*

*Après*



*Crémation des 3 sapins*



## > Des médias actifs et sollicités...



*Les chantiers qui se sont succédés, ont révélé la richesse cachée et la rareté des objets restaurés, mais aussi leur fragilité.*

*La Collégiale recèle bien d'autres trésors à découvrir et à mettre en valeur. La tâche reste immense et nécessite que nous poursuivions notre action, avec votre soutien.*

## >>> 5. Nos projets pour 2021/2022

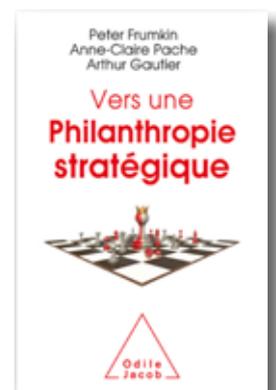
Les deux premières tranches du plan pluriannuel achevées, nous abordons la troisième :

- **La restauration du clocher**  
Les appels d'offres sont lancés, le chantier devrait s'achever en 2022.
- **La Fondation propose à la Ville de poursuivre par la restauration de la façade Nord (entre clocher et portail Nord).**
- **Enfin, il est essentiel d'engager en parallèle l'étude de la protection et de la restauration des PRÉCIEUX VITRAUX EN GRANDE SOUFFRANCE.**

## >>> 6 - La notoriété de la Fondation

- La couverture médiatique est assurée par la presse régionale et la télévision. L'Etat par le biais de la DRAC et la Fondation de France **qualifient notre action d'exemplaire dans leurs publications.**

S'inspirant d'un ouvrage, Strategic Giving, qui fait autorité aux États-Unis d'Amérique, la Chaire Philanthropie de l'ESSEC a publié avec l'aide de la Fondation de France, aux Editions Odile Jacob, un livre qui évoque les stratégies possibles en matière de philanthropie. **La Fondation pour la Collégiale y est mise en valeur.**



- Nous disposons d'un agrément auprès de la Meccenata Stiftung de Berlin qui permet aux mécènes allemands d'abonder notre fondation.

## >>> 7 - Le Comité exécutif

Les mandats de Daniel HERTFELDER et Antoine ZAGARI, arrivés à échéance, sont reconduits pour une durée de 4 ans.

## >>> 8 - Les comptes de la Fondation

L'annexe jointe mentionne le Compte d'emploi détaillé 2019 et les principaux chiffres de la Fondation.

## » Collégiale Saint-Thiébaud Installation d'un système de sécurité Incendie -SSI-

Dès 2014 la Fondation, inquiète de l'absence d'un système de sécurité incendie, a suggéré à la Ville sa mise en œuvre. L'étude et l'appel d'offres ont abouti en mars 2019, peu de temps avant le terrible incendie de Notre Dame de Paris, le 15 avril 2019.



R. DUPLAT

Le coût global s'élève à 280 000 € HT soit 336 000 € TTC

L'Architecte en Chef des Monuments Historiques, Richard DUPLAT, décrit les grandes lignes de l'installation :

“L'installation d'une détection automatique incendie équipe les charpentes des combles des volumes principaux de l'église. Certaines salles isolées, non accessibles au public, ont également été protégées par le système de sécurité incendie. La détection a été pensée de manière individuelle pour chacun des volumes à protéger ; plusieurs technologies de détecteur ont été employées pour assurer la protection incendie, à savoir :

- Des **détecteurs automatiques de fumée de type « Multiponctuel »**
- Un **détecteur linéaire à InfraRouge**
- Une **installation générale** d'un Système de Sécurité Incendie (SSI), installation **commune à tous les systèmes**, comprenant la mise en place d'un terminal d'exploitation dans la sacristie pour centraliser et visualiser l'ensemble des détecteurs et des volumes à protéger.

Le déclenchement de l'alarme est désormais assuré à la fois par des diffuseurs sonores (placés dans le vaisseau principal de la nef et dans la sacristie) et par transmetteur téléphonique.

En complément de la détection automatique décrite ci-dessus, des Déclencheurs Manuels (DM) ont été disposés dans les circulations à tous les niveaux, à proximité immédiate de chaque escalier et près des trois entrées de l'église.

L'édifice a été équipé d'extincteurs.

Afin d'assurer la maintenance de l'installation, des galeries de circulation ont été créées et équipées de garde-corps. Des éclairages simples permettant d'assurer le contrôle des appareillages en toute sécurité ont été installés dans les combles.

Enfin, une porte coupe-feu 1 heure avec ferme-porte a été mise en place dans les combles. Elle garantit désormais l'isolation des deux volumes principaux de l'édifice en cas d'incendie“.



FONDATION  
COLLÉGIALE  
DE THANN

Fondation pour la Sauvegarde de la Collégiale de Thann

Placée sous l'égide de la Fondation de France

35 rue du Général de Gaulle - 68800 Thann - [www.fondation-collegiale-thann.fr](http://www.fondation-collegiale-thann.fr)





## » Exercice 2019 (non audité)

Ressources		
<b>Total des ressources de l'exercice</b>	47 111 € + 94 421 € Legs                      Dons	<b>141 532 €</b>
Emplois		
Frais exposés par la Fondation pour la Collégiale		3 656 €
Frais prélevés par la Fondation de France		
Frais de collecte (233 x 5)	1 165 €	4 275 €
Frais de fonctionnement	3 110 €	
	Total 4 275 €	
Contribution aux travaux effectués sur la Collégiale		100 000 €
<b>Total des dépenses de l'exercice</b>		<b>107 931 €</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>33 601 €</b>

## » Cumul des exercices 2008 à 2018 (audités)

Ressources		
<b>Total des ressources de la période</b>		<b>1 264 740 €</b>
Emplois		
Frais exposés par la Fondation pour la Collégiale		38 654 €
Frais prélevés par la Fondation de France		
Frais de création	5 000 €	
Frais de collecte	12 345 €	44 018 €
Frais de fonctionnement	26 673 €	
Contribution aux travaux effectués sur la Collégiale		830 420 €
<b>Total des dépenses des exercices 2008 à 2019</b>		<b>913 092 €</b>
<b>Résultats cumulés 2008 à 2018</b>		<b>351 448 €</b>
<b>Résultat de l'exercice 2019</b>		<b>33 601 €</b>
<b>Résultat cumulés au 31.12.2019</b>		<b>385 249 €</b>



## » La Fondation pour la Collégiale en chiffres

Nombre de donateurs (ayant effectué au moins 1 don)	<b>744</b>
Collecte cumulée (dons + legs)	<b>1 406 272 €</b>
Subventions pour travaux allouées à la Ville de Thann	<b>927 000 €</b>
Autres travaux	<b>3 420 €</b>
Ressources disponibles	<b>385 249 €</b>
Cumul des travaux réalisés à fin 2019 en 2019 (H.T.)	<b>3 500 000 €</b>
Estimation des travaux à réaliser (H.T.)	<b>2 500 000 €</b>
Frais de fonctionnement / collecte	<b>6,50 %</b>
Pour la Fondation de France :	3,50 %
Pour la Fondation de la Collégiale :	3,00 %

## » Récapitulatif de la collecte des dons (hors legs)

